



## La dernière séquence de NAO a eu lieu ce mardi 10 avril et la direction nous a proposé

- ✚ Augmentation du point 100 de :
  - ✓ 0,5% au 1er mai
  - ✓ Si inflation moyenne  $\geq 1\%$  à fin septembre alors +0,2% au 1er septembre.
  - ✓ Correction au 1er janvier 2019 si inflation  $>1\%$ , si inflation en 2018  $<1\%$  aucune correction.
- ✚ Revalorisation des mainteneurs de 2 points
- ✚ Prime exceptionnelle pour le planning de 300€ pour avoir su gérer la couverture du fort absentéisme.
- ✚ Prime AVSR et maîtrise maintenue (PVO)
- ✚ Supplément d'intéressement de 130€ en 2018 pour tous les salariés.
- ✚ Supplément d'intéressement de 130€ en 2019 sous conditions d'absentéisme (entre mai 2018 et avril 2019) → -6% par arrêt de travail et -3% par jour d'arrêt. Pour exemple un arrêt de 3 jours dans l'année correspond à :  $1*6$  plus  $3*3$  soit moins 15% → reste 110€50.
- ✚ Prime de fin d'année technicien/Maîtrise basée sur le coefficient 258 au lieu du 255 (soit une augmentation de la prime de 38€ brut).
- ✚ Les repos payés ou récupérés à 125% (ils n'étaient en général que payés). (Demande CFDT)
- ✚ D'autres points non mesurables (QVT, fin de carrières, ...)

Nous avons rappelé à la direction que c'était les conducteurs qui faisait la majorité de l'exploitation, que sans eux et le professionnalisme de chacun, aucun véhicule ne sortirait. Aujourd'hui la direction les a oubliés dans les NAO et devra obligatoirement, au vu des conditions de travail actuelles et à venir (Travaux prioribus) faire un geste non négligeable envers eux. Nous avons proposé de notre côté 3 points de coefficient (1 Pt/an pendant 3 ans), la direction le refuse car pour eux c'est pérenne alors que les difficultés seraient transitoires.





# NAO 2018



[www.cfdtdivia.net](http://www.cfdtdivia.net)



[equipecfdt@cfddivia.net](mailto:equipecfdt@cfddivia.net)

**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

La proposition que nous souhaitons et que nous proposerons est que les conducteurs acteurs majeurs de l'exploitation puissent avoir une prime conséquente en relation avec les difficultés du terrain qu'ils rencontrent :

Une prime d'au moins 300€ par an sur trois ans pendant la durée des travaux et pour reprendre les difficultés qui ont été celles des derniers mois.

Sans ce point aucune discussion n'est possible.

***DANS L'ETAT ACTUEL DES  
PROPOSITIONS NOUS NE SIGNERONT  
PAS, C'EST EVIDENT.***

***PROCHAINE REUNION LE 16 MAI.***



***A SUIVRE***

Les délégués Syndicaux  
C. Card et O. Sorez



[www.facebook.com/SyndicCfdtDivia](http://www.facebook.com/SyndicCfdtDivia)



[twitter.com/CFDTDIVIA](https://twitter.com/CFDTDIVIA)



06.62.38.81.93

(Délégué syndical François Vandenbroucke)

06.95.66.97.95 (sms)